



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

*Votre logement
peut-il faire l'objet
d'une rénovation énergétique ?*



“ La Communauté d'Agglomération
du Grand Guéret et ses partenaires
vous accompagnent dans votre projet. ”



Opération gratuite*

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret met en place une nouvelle action sur son territoire avec La Poste, ARTÉÉ (Agence Régionale pour les Travaux d'Économie d'Énergie) et Creuse Habitat.

De février à juin 2018, 2 700 ménages de l'agglomération se verront proposer par leur facteur de répondre à un questionnaire rapide et d'être mis en contact direct avec un conseiller rénovation. Ces ménages pourront bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un diagnostic énergétique gratuit, d'un accompagnement pour la réalisation de leurs travaux et la sollicitation des aides existantes.

Comment ça marche ?

1. Lors de sa tournée quotidienne, le facteur viendra interroger les ménages ciblés par l'opération de détection. Un questionnaire rapide est alors administré et le facteur pourra directement prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation.
2. Un rendez-vous d'audit est proposé à tous les ménages ciblés et intéressés par l'opération. C'est la première étape vers une projection de travaux de rénovation globale et performante, avec l'ensemble des aides disponibles ainsi qu'un plan de financement.

Les avantages à rénover

✓ Je gagne en confort

Mon logement doit me procurer bien-être et confort, tant au niveau de l'isolation que dans sa dimension financière. Le bien-être, c'est ne pas souffrir du froid et/ou de la chaleur, mais également le fait de pouvoir régler mes factures énergétiques à chaque échéance.



✓ J(e m')économise

Entretenir un logement énergivore peut revenir cher et s'avère difficile à vendre ou louer. Une rénovation globale évite les travaux par à-coups, qui sont peu efficaces sur le long terme.



✓ Je valorise mon bien

La rénovation énergétique permet de gagner des lettres sur l'étiquette énergétique. Chaque lettre gagnée permet de valoriser de 5 à 10 % son bien immobilier.



* sous condition de ressources

Contact

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Service Habitat – Sandra DOMINGUE

9 avenue Charles de Gaulle - BP 302 - 23 006 GUERET CEDEX

05 55 41 04 48 - sandra.domingue@agгло-grandgueret.fr